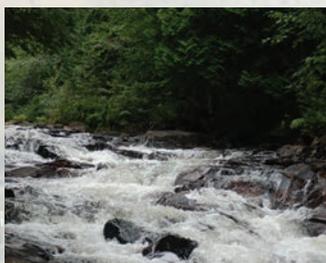




Introduction
La localisation
Le portrait synthèse de la zone



Les caractéristiques physiques du territoire
Les provinces et régions naturelles
Le portrait géologique
Les ensembles physiographiques
Les districts écologiques
Les ensembles topographiques



L'hydrographie et l'hydrologie
Le réseau hydrographique et la qualité de l'eau
Les lacs
Les milieux humides
Les eaux souterraines
Les barrages et ouvrages de rétention de l'eau
La gestion des inondations par bassin versant



La diversité biologique du milieu
Les domaines bioclimatiques
Le milieu forestier
La diversité faunique
Les espèces en situation précaire
La conservation
Les espèces exotiques envahissantes



Le milieu humain et l'utilisation du territoire
Le portrait sociodémographique
L'occupation du territoire
Les activités agricoles
Les activités forestières
Les activités minières
Les activités industrielles
Le récréotourisme lié à l'eau



La planification régionale du territoire
L'organisation administrative du territoire
Le réseau routier
Le schéma d'aménagement et la gestion de l'eau
Les paysages dans la gestion territoriale
L'approvisionnement en eau potable
Les stations d'épuration des eaux usées
La gestion des matières résiduelles et les sites d'enfouissement

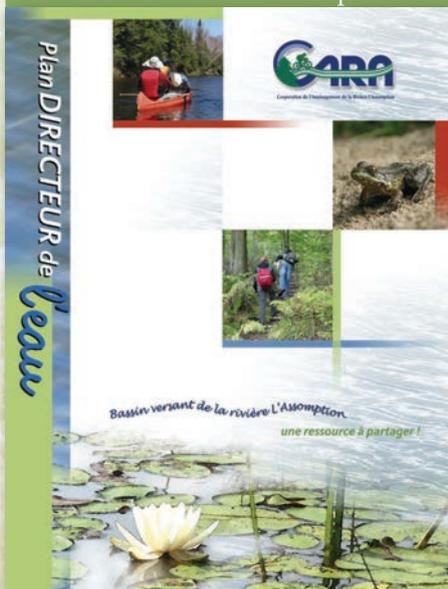
Présentation de la Zone GIRE L'Assomption



Introduction

L'organisme de bassin versant CARA (OBV CARA) a pour principal mandat l'élaboration du plan directeur de l'eau pour la zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption (Zone GIRE L'Assomption) ainsi que sa mise en oeuvre progressive sur le territoire.

Figure 1.1 Page couverture du PDE L'Assomption



Fondée en avril 1983, la Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption (CARA) est un organisme en constante évolution qui détient près de 30 années d'expérience en matière de protection, de conservation et de mise en valeur des plans d'eau. Son conseil d'administration est constitué de 25 intervenants issus autant du milieu municipal, que du milieu économique ou communautaire.

En 2002, la CARA a été officiellement reconnue par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) comme organisme de bassin versant. Dans la poursuite de son cheminement, la CARA s'est dotée en mars 2003, d'un Plan stratégique de mise en valeur de la rivière L'Assomption, à l'échelle du bassin versant. Forte de cette expérience, elle publia en mars 2006, le premier Plan directeur de l'eau au Québec, PDE L'Assomption, qui reçut l'approbation gouvernementale en septembre 2007.

Le 9 novembre 2011, dans le cadre du 1^{er} Gala «Misez EAU» organisé par le Regroupement des Organismes de Bassin Versant du Québec (ROBVQ), la CARA s'est vu remettre le prix reconnaissance Bassin Versant pour sa contribution à la gestion de l'eau par bassin versant au Québec avec sa publication « *Le PDE et le SAD... Deux outils stratégiques...Des alliés pour les ressources en eau au Québec!* ». Cette publication visant à soutenir une première réflexion sur l'arrimage entre le PDE et le SAD des MRC fut diffusée auprès des OBV et MRC de l'ensemble du Québec.

En avril 2012, le processus de révision du PDE L'Assomption fut amorcé dans le contexte de l'ajout d'un nouveau territoire de près de 120 km² et des besoins d'actualiser les connaissances pour celui du bassin versant de la rivière L'Assomption. La démarche favorisée s'appuie sur la vision d'arrimage développée depuis 2007, en liant le développement du territoire aux orientations de valorisation des ressources en eau.



Le colloque J'ai le goût de l'eau

C'est en 1998 que l'OBV CARA choisit d'élargir sa démarche de valorisation des cours d'eau en adhérant au processus visant à mettre en place la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant.

Le 26 septembre 1998, à l'hôtel de ville de Repentigny, l'OBV CARA organisait une première rencontre d'échanges et d'informations sur le bassin versant de la rivière L'Assomption, le colloque *J'ai le goût de l'eau*. Dès cette première édition, l'OBV CARA abordait différentes préoccupations liées à la gestion municipale dont notamment le «*Coût de l'eau*».

Cet événement, qui est devenu au fil des années un rendez-vous annuel incontournable pour les intervenants concernés par la gestion de l'eau et du territoire, figure parmi les actions privilégiées par l'OBV CARA pour favoriser le réseautage, le partage d'expertises et d'informations en lien avec la protection des ressources en eau de la zone.

À l'automne 2013, dans ses locaux du Pavillon de la rivière à Joliette, l'OBV CARA tenait une 16^e édition sous le thème « Le développement du territoire, avons-nous l'audace de faire autrement ».

La certification en gestion responsable d'événements



**Organisme de
bassin versant**

Zone de gestion intégrée
des ressources en eau
L'Assomption

L'OBV CARA détient une certification en gestion responsable d'événements par le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), depuis avril 2011. Cette certification, qui s'inscrit dans les valeurs corporatives de l'organisme, rejoint également le mandat de protection et de mise en valeur des ressources en eau.

La localisation



Zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption

Située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent, la zone de gestion intégrée des ressources en eau L'Assomption (Zone GIRE L'Assomption), qui est localisée presque en totalité dans la région administrative de Lanaudière (régions de Lanaudière 93 % et des Laurentides 7 %), couvre une superficie de 4 326 km² selon l'échelle de 1 : 20 000. Elle est constituée de deux bassins versants distincts, celui de la rivière L'Assomption (4 209 km²) et celui de la rivière Saint-Jean (73 km²). S'ajoutent à cette zone les petits cours d'eau agricoles qui se déversent directement dans le fleuve Saint-Laurent sur le territoire des villes de Repentigny, de Saint-Sulpice et de Lavaltrie (44 km²).

« Une réalité visible sur le terrain...

La Zone GIRE L'Assomption chevauche deux grandes régions naturelles
présentant une mosaïque de paysages de terre... et d'eau... »

Le bassin versant de la rivière L'Assomption

Le territoire du bassin versant de la rivière L'Assomption s'étend du nord au sud, du Massif du mont Tremblant jusqu'au fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la ville de Repentigny, et d'est en ouest, de la ville de Joliette jusqu'à la ville de Saint-Jérôme. Son principal cours d'eau, la rivière L'Assomption, prend sa source au lac L'Assomption situé dans le parc national du Mont-Tremblant et parcourt plus de 200 kilomètres avant de se jeter dans le fleuve Saint-Laurent. Sur son trajet, elle présente une dénivellation de près de 300 mètres sur toute sa longueur, traversant ainsi deux grandes régions physiographiques, soit le Bouclier canadien et les Basses-terres du Saint-Laurent.

Le bassin versant de la rivière L'Assomption s'inscrit dans un quadrilatère dont les coordonnées géographiques vont de 73° 17' à 74° 25' de longitude ouest et de 45° 43' à 43° 36' de latitude nord. Il est délimité à l'est par les bassins des rivières La Chaloupe et Bayonne (Organisme des bassins versants de la Zone Bayonne) ainsi que par le bassin versant de la rivière Maskinongé (Association pour la gestion intégrée de la rivière Maskinongé).

Figure 1.2 Rivière L'Assomption



Au nord, il est bordé par le bassin de la rivière Saint-Maurice (Bassin Versant Saint-Maurice), à l'ouest par le bassin versant de la rivière Rouge (Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon) et par le bassin versant de la rivière du Nord (Organisme de bassin versant de la rivière du Nord). Finalement, au sud-ouest on retrouve la rivière Mascouche (Conseil des bassins versants des Mille-Iles) et au sud-est la rivière Saint-Jean ainsi que les petits cours d'eau agricoles de Repentigny, de Saint-Sulpice et de Lavaltrie, inclus dans la Zone GIRE L'Assomption.

Figure 1.3 Rivière Saint-Jean



Le bassin versant de la rivière Saint-Jean

Situé dans la région naturelle de la Plaine du haut Saint-Laurent, le bassin versant de la rivière Saint-Jean totalise une superficie de 73 km² selon une échelle de 1 : 20 000. Son principal cours d'eau, la rivière Saint-Jean qui prend sa source dans les tourbières de Lanoraie, s'écoule sur une longueur de 19 kilomètres avant de terminer sa course dans les eaux du fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la ville de Lavaltrie.

Le bassin versant de la rivière Saint-Jean est alimenté par plusieurs affluents dont le plus important est la rivière Saint-Antoine. De sa source aux limites de Saint-Sulpice et de Lavaltrie, cette rivière rejoint la rivière Saint-Jean à la hauteur de la municipalité de Lanoraie. Cette dernière parcourt 9 kilomètres et ce, essentiellement à l'intérieur des limites de la ville de Lavaltrie.

Figure 1.4 Ruisseau Tortueux



Les cours d'eau agricoles de Repentigny, Saint-Sulpice et Lavaltrie

La dernière portion territoriale incluse dans la Zone GIRE L'Assomption occupe une superficie de 44 km². Cette section, qui n'est pas un bassin versant, regroupe l'ensemble des petits cours d'eau agricoles qui se déversent directement dans le fleuve Saint-Laurent sur le territoire des villes de Repentigny, de Saint-Sulpice et de Lavaltrie.

Les plus importants cours d'eau, en fonction de la longueur qu'ils sillonnent, sont respectivement le ruisseau Tortueux (6 km), le ruisseau Grande Débouche (5 km) et le cours d'eau Saint-Sulpice — Lavaltrie (4 km).



Le portrait synthèse de la zone

Tableau 1.1 Plan directeur de l'eau
Zone GIRE L'Assomption

Portrait général du territoire

- Zone ayant une superficie de 4 326 km²;
- Située sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent;
- Chevauche deux grandes régions naturelles :
 1. Massif du mont Tremblant
 2. Plaine du haut Saint-Laurent
- Deux bassins hydrographiques et des petits cours d'eau agricoles de niveau zéro :
 1. Bassin versant de la rivière L'Assomption - 4 209 km²
 2. Bassin versant de la rivière Saint-Jean - 73 km²
 3. Petits cours d'eau agricoles se déversant directement dans le fleuve Saint-Laurent - 44 km²
- 1 287 lacs de plus de 1 hectare
- Localisée à 93 % dans la région administrative de Lanaudière et 7 % dans celle des Laurentides
- 11 municipalités régionales de comté (MRC)
- 56 municipalités
- 3 territoires non organisés (TNO)
- 1 réserve indienne
- 262 414 habitants estimés dans la Zone GIRE L'Assomption (2012) *

Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • 17,7 % de la zone (764 km²) • Située principalement dans la Plaine du haut Saint-Laurent
Forêts	<ul style="list-style-type: none"> • 68,3 % de la zone (2 959 km²) • Situées principalement sur le Massif du mont Tremblant • Deux unités d'aménagement forestier (UAF)
Urbain	<ul style="list-style-type: none"> • 5,7 % de la zone (246 km²) • 7 zones urbaines d'importance (+ de 10 000 habitants résidant dans la zone) soit : Repentigny, L'Assomption, Joliette, Saint-Lin-Laurentides, Sainte-Sophie, Saint-Charles-Borromée et Rawdon.
Milieus humides	<ul style="list-style-type: none"> • 3,7 % de la zone (159 km²) • Présence du complexe tourbeux du Delta de Lanoraie (superficie totale de 76 km² - incluse dans la zone : 56,5 km²) • Autres milieux d'importance : Tourbière Sainte-Marie-Salomé (Sainte-Marie-Salomé), Boisé des Terres Noires (L'Assomption, Repentigny et L'Épiphanie), Tourbière Saint-Roch (Saint-Roch-de-l'Achigan)
Eau	<ul style="list-style-type: none"> • 4,6 % de la zone (198 km²)

* **Méthode d'interprétation CARA** : estimation de la population dans la Zone GIRE L'Assomption à partir du nombre de points du rôle d'évaluation foncier 2009 géoréférencé (utilisation résidentielle) de la MRC, qui se trouve sur notre territoire. Interprétation effectuée à partir de la population 2012 provisoire tirée du Bilan démographique du Québec 2013.

Tableau 1.1 Plan directeur de l'eau
Zone GIRE L'Assomption

Territoires municipaux	
<ul style="list-style-type: none"> • 11 municipalités régionales de comté (MRC) • 55 municipalités • 3 territoires non organisés (TNO) • 1 réserve indienne (RI) 	
MRC de Montcalm	97,3 % du territoire inclus dans la Zone GIRE L'Assomption
Superficie	<ul style="list-style-type: none"> • totale : 716,3 km² • incluse dans la zone : 697,3 km²
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> • 10 municipalités incluses en partie ou en totalité dans la zone
* Population	<ul style="list-style-type: none"> • 45 372 habitants estimés dans la zone (2012)
Principaux bassins versants de rivière (superficie dans la MRC)	<ul style="list-style-type: none"> • Bassin versant de la rivière de l'Achigan : 358,8 km² • Bassin versant de la rivière Saint-Esprit : 166 km² • Bassin versant de la rivière Ouareau : 89,9 km² • Bassin immédiat de la rivière L'Assomption : 82,6 km²
Diversité biologique du milieu	<ul style="list-style-type: none"> • 1 réserve naturelle reconnue (Materne) • 6 écosystèmes d'intérêt pour la conservation (Tourbières Sainte-Marie, Tourbières Saint-Roch, Boisé de Mascouche-Saint-Roch, Boisé de l'Ouest, Tourbières Sainte-Henriette, Marécage de Mascouche) • 3 écosystèmes forestiers exceptionnels en milieu privé (1 érablière à caryer et érable noir, 2 érablières à tilleul) • 21 espèces en situation précaire (2 mammifères, 12 plantes vasculaires, 3 poissons, 2 reptiles et 2 oiseaux)
MRC de L'Assomption	80,7 % du territoire inclus dans la Zone GIRE L'Assomption
Superficie	<ul style="list-style-type: none"> • totale : 285,5 km² • incluse dans la zone : 230,5 km²
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> • 6 municipalités incluses en partie ou en totalité dans la zone
* Population	<ul style="list-style-type: none"> • 118 788 habitants estimés dans la zone (2012)
Principaux bassins versants de rivière (superficie dans la MRC)	<ul style="list-style-type: none"> • Bassin immédiat de la rivière L'Assomption : 139,8 km² • Les cours d'eau agricoles de Repentigny, Saint-Sulpice et Lavaltrie : 40,1 km² • Bassin versant de la rivière de l'Achigan : 34,2 km² • Bassin versant de la rivière Saint-Esprit : 15,8 km² • Bassin versant de la rivière Saint-Jean : 0,5 km² • Bassin versant de la rivière Ouareau : 0,1 km²
Diversité biologique du milieu	<ul style="list-style-type: none"> • 7 écosystèmes d'intérêt pour la conservation (Ruisseau de feu, Boisé du sentier de la Presqu'île, Boisé des Terres-Noires, Frayères de la rivière de l'Achigan à L'Épiphanie, Boisé de Mascouche-Saint-Roch, Tourbières de Lanoraie, Rivière Saint-Jean) • 16 espèces en situation précaire (8 plantes vasculaires, 4 poissons, 2 reptiles, 1 oiseau et 1 amphibien)

* **Méthode d'interprétation CARA** : estimation de la population dans la Zone GIRE L'Assomption à partir du nombre de points du rôle d'évaluation foncier 2009 géoréférencé (utilisation résidentielle) de la MRC, qui se trouve sur notre territoire. Interprétation effectuée à partir de la population 2012 provisoire tirée du Bilan démographique du Québec 2013.

Tableau 1.1 Plan directeur de l'eau
Zone GIRE L'Assomption

Territoires municipaux	
MRC de Joliette	71,1 % du territoire inclus dans la Zone GIRE L'Assomption
Superficie	<ul style="list-style-type: none"> totale : 424,6 km² incluse dans la zone : 302 km²
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> 10 municipalités incluses en partie ou en totalité dans la zone
* Population	<ul style="list-style-type: none"> 52 796 habitants estimés dans la zone (2012)
Principaux bassins versants de rivière (superficie dans la MRC)	<ul style="list-style-type: none"> Bassin immédiat de la rivière L'Assomption : 167,3 km² Bassin versant de la rivière Ouareau : 134,7 km²
Diversité biologique du milieu	<ul style="list-style-type: none"> 3 écosystèmes d'intérêt pour la conservation (Frayère de la rivière Ouareau, Tourbières de Lanoraie, Frayère de la rivière L'Assomption) 1 écosystème forestier exceptionnel en milieu privé (érablière à tilleul et orme liège) 22 espèces en situation précaire (2 mammifères, 8 plantes vasculaires, 5 poissons, 2 reptiles, 3 oiseaux et 2 mollusques)
MRC de La Rivière-du-Nord	46,3 % du territoire inclus dans la Zone GIRE L'Assomption
Superficie	<ul style="list-style-type: none"> totale : 466,5 km² incluse dans la zone : 215,9 km²
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> 3 municipalités incluses en partie ou en totalité dans la zone
* Population	<ul style="list-style-type: none"> 22 818 habitants estimés dans la zone (2012)
Principaux bassins versants de rivière (superficie dans la MRC)	<ul style="list-style-type: none"> Bassin versant de la rivière de l'Achigan : 215,9 km²
Lacs de plus de 100 hectares	<ul style="list-style-type: none"> Lac de l'Achigan (532 ha) Lac Connely (124 ha)
Diversité biologique du milieu	<ul style="list-style-type: none"> 1 réserve de biodiversité projetée (Station-de-biologie-des-Laurentides) également présente sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut 1 projet d'écosystème forestier exceptionnel en milieu privé (chênaie rouge à érable à sucre) 12 espèces en situation précaire (1 mammifère, 6 plantes vasculaires, 1 plante invasculaire, 3 reptiles, 1 amphibien)

* **Méthode d'interprétation CARA** : estimation de la population dans la Zone GIRE L'Assomption à partir du nombre de points du rôle d'évaluation foncier 2009 géoréférencé (utilisation résidentielle) de la MRC, qui se trouve sur notre territoire. Interprétation effectuée à partir de la population 2012 provisoire tirée du Bilan démographique du Québec 2013.

Tableau 1.1 Plan directeur de l'eau
Zone GIRE L'Assomption

Territoires municipaux	
MRC de Matawinie	25,6 % du territoire inclus dans la Zone GIRE L'Assomption
Superficie	<ul style="list-style-type: none"> totale : 10 437,4 km² incluse dans la zone : 2 673,4 km²
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> 14 municipalités et 3 territoires non organisés inclus en partie ou en totalité dans la zone
* Population	<ul style="list-style-type: none"> 41 306 habitants estimés dans la zone (2012)
Principaux bassins versants de rivière (superficie dans la MRC)	<ul style="list-style-type: none"> Bassin versant de la rivière Ouareau : 1 385,7 km² Bassin immédiat de la rivière L'Assomption : 804,3 km² Bassin versant de la rivière Noire : 412,3 km² Bassin versant de la rivière Saint-Esprit : 37,9 km² Bassin versant de la rivière de l'Achigan : 33,2 km²
Lacs de plus de 100 hectares	<ul style="list-style-type: none"> Lac Archambault (1 365 ha) Lac Baribeau (113,1 ha) Lac Chertsey (129,5 ha) Lac Clair (156,7 ha) Lac Cloutier (195,1 ha) Lac Crépeau (242,9 ha) Lac Croche (161,1 ha) Lac des Français (110,6 ha) Lac à la Galette (119,5 ha) Lac Georges (111,7 ha) Lac Gour (106,8 ha) Lac des Iles (461,8 ha / 478,2 ha dans cette MRC) Lac Lavigne (103,3 ha) Lac Noir (242,6 ha) Lac Ouareau (1 346 ha) Lac Patrick (157,8 ha) Lac à la Pluie (166,9 ha) Lac Pontbriand (183,3 ha) Lac Provost - Saint-Guillaume-Nord (250,2 ha) Lac Provost - Saint-Donat et Lac-des-Dix-Milles (111,1 ha) Lac Sylvère (173,4 ha) Lac Tellier (285,5 ha)
Diversité biologique du milieu	<ul style="list-style-type: none"> 20 refuges biologiques (inclus dans les aires protégées du Québec et 10 autres qui sont exclus des activités forestières) 1 parc national 2 aires de confinement du cerf de Virginie 2 héronnières 1 réserve de biodiversité projetée 1 réserve naturelle reconnue 28 espèces en situation précaire (2 mammifères, 16 plantes vasculaires, 2 poissons, 3 reptiles, 4 oiseaux, et 1 amphibien)

* **Méthode d'interprétation CARA** : estimation de la population dans la Zone GIRE L'Assomption à partir du nombre de points du rôle d'évaluation foncier 2009 géoréférencé (utilisation résidentielle) de la MRC, qui se trouve sur notre territoire.

Interprétation effectuée à partir de la population 2012 provisoire tirée du Bilan démographique du Québec 2013.

Tableau 1.1 Plan directeur de l'eau
Zone GIRE L'Assomption

Territoires municipaux	
MRC de D'Au-tray	8,4 % du territoire inclus dans la Zone GIRE L'Assomption
Superficie	<ul style="list-style-type: none"> totale : 1 352,1 km² incluse dans la zone : 113,4 km²
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> 2 municipalités incluses en partie ou en totalité dans la zone
* Population	<ul style="list-style-type: none"> 6 534 habitants estimés dans la zone (2012)
Principaux bassins versants de rivière (superficie dans la MRC)	<ul style="list-style-type: none"> Bassin versant de la rivière Saint-Jean : 72,4 km² Bassin immédiat de la rivière L'Assomption : 37,3 km² Les cours d'eau agricoles de Repentigny, Saint-Sulpice et Lavaltrie : 3,7 km²
Diversité biologique du milieu	<ul style="list-style-type: none"> 1 réserve écologique (Tourbières-de-Lanoraie) 3 écosystèmes d'intérêt pour la conservation (Rivière Saint-Joseph, Tourbières de Lanoraie, Rivière Saint-Jean) 8 espèces en situation précaire (1 mammifère, 5 plantes vasculaires, 1 poisson et 1 oiseau)
MRC des Pays-d'en-Haut	3 % du territoire inclus dans la Zone GIRE L'Assomption
Superficie	<ul style="list-style-type: none"> totale : 737 km² incluse dans la zone : 22,1 km²
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> 3 municipalités incluses en partie ou en totalité dans la zone
* Population	<ul style="list-style-type: none"> 525 habitants estimés dans la zone (2012)
Principaux bassins versants de rivière (superficie dans la MRC)	<ul style="list-style-type: none"> Bassin versant de la rivière Ouareau : 15,9 km² Bassin versant de la rivière de l'Achigan : 6,2 km²
Lacs de plus de 100 hectares	<ul style="list-style-type: none"> Lac des Iles (16,4 ha / 478,2 ha dans cette MRC)
Diversité biologique du milieu	<ul style="list-style-type: none"> 1 réserve de biodiversité projetée (Station-de-biologie-des-Laurentides) également présente sur le territoire de la MRC de La Rivière-du-Nord 2 espèces en situation précaire (2 plantes vasculaires)
MRC de Thérèse-De Blainville	2,7 % du territoire inclus dans la Zone GIRE L'Assomption
Superficie	<ul style="list-style-type: none"> totale : 212,1 km² incluse dans la zone : 5,7 km²
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> 1 municipalité incluse en partie dans la zone
* Population	<ul style="list-style-type: none"> 174 habitants estimés dans la zone (2012)
Principaux bassins versants de rivière (superficie dans la MRC)	<ul style="list-style-type: none"> Bassin versant de la rivière de l'Achigan : 5,7 km²
Diversité biologique du milieu	<ul style="list-style-type: none"> 1 espèce en situation précaire (1 plante vasculaire)

* **Méthode d'interprétation CARA** : estimation de la population dans la Zone GIRE L'Assomption à partir du nombre de points du rôle d'évaluation foncier 2009 géoréférencé (utilisation résidentielle) de la MRC, qui se trouve sur notre territoire. Interprétation effectuée à partir de la population 2012 provisoire tirée du Bilan démographique du Québec 2013.

Tableau 1.1 Plan directeur de l'eau
Zone GIRE L'Assomption

Territoires municipaux	
MRC des Laurentides	2,2 % du territoire inclus dans la Zone GIRE L'Assomption
Superficie	<ul style="list-style-type: none"> totale : 2 678,1 km² incluse dans la zone : 59,9 km²
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> 4 municipalités et une réserve autochtone de Doncaster incluses en partie ou en totalité dans la zone
* Population	<ul style="list-style-type: none"> 106 habitants estimés dans la zone (2012)
Principaux bassins versants de rivière (superficie dans la MRC)	<ul style="list-style-type: none"> Bassin versant de la rivière Ouareau : 59,9 km²
Diversité biologique du milieu	<ul style="list-style-type: none"> 1 parc national du Mont-Tremblant 1 écosystème forestier exceptionnel en milieu public (forêt ancienne du Lac-de-l'Appel) 1 espèce en situation précaire (1 reptile)
MRC Les Moulins	0,8 % du territoire inclus dans la Zone GIRE L'Assomption
Superficie	<ul style="list-style-type: none"> totale : 266,3 km² incluse dans la zone : 2,1 km²
Municipalités	<ul style="list-style-type: none"> 2 municipalités incluses en partie ou en totalité dans la zone
* Population	<ul style="list-style-type: none"> 54 habitants estimés dans la zone (2012)
Principaux bassins versants de rivière (superficie dans la MRC)	<ul style="list-style-type: none"> Bassin immédiat de la rivière L'Assomption : 1,1 km² Bassin versant de la rivière de l'Achigan : 1 km²
Diversité biologique du milieu	<ul style="list-style-type: none"> 1 espèce en situation précaire (1 reptile).
MRC Ville de Mirabel	0,8 % du territoire inclus dans la Zone GIRE L'Assomption
Superficie	<ul style="list-style-type: none"> totale : 486,8 km² incluse dans la zone : 4,1 km²
Municipalité	<ul style="list-style-type: none"> Mirabel (1 MRC/ 1 ville)
* Population	<ul style="list-style-type: none"> 35 habitants estimés dans la zone (2012)
Principaux bassins versants de rivière (superficie dans la MRC)	<ul style="list-style-type: none"> Bassin versant de la rivière de l'Achigan : 4,1 km²
Diversité biologique du milieu	<ul style="list-style-type: none"> 2 espèces en situation précaire (1 plante vasculaire et 1 oiseau)

* **Méthode d'interprétation CARA** : estimation de la population dans la Zone GIRE L'Assomption à partir du nombre de points du rôle d'évaluation foncier 2009 géoréférencé (utilisation résidentielle) de la MRC, qui se trouve sur notre territoire. Interprétation effectuée à partir de la population 2012 provisoire tirée du Bilan démographique du Québec 2013.

Tableau 1.1 Plan directeur de l'eau
Zone GIRE L'Assomption

Réseau hydrographique	
Rivière L'Assomption	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau hydrographique de 2 741,7 km • 1 232 km² de bassin immédiat • Cours d'eau principal (Rivière L'Assomption) d'une longueur de 190,3 km • Prend sa source dans le lac L'Assomption au parc national du Mont-Tremblant • S'écoule du nord au sud jusqu'à sa confluence avec le fleuve Saint-Laurent à la hauteur de la ville de Repentigny
Tributaires	<ul style="list-style-type: none"> • Principaux tributaires : les rivières Ouareau, de l'Achigan, Noire et Saint-Esprit
Barrages	<ul style="list-style-type: none"> • 46 barrages à faible contenance • 35 barrages à forte contenance
Rivière Ouareau	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau hydrographique de 4 216,9 km • 1 686 km² de bassin versant • Cours d'eau principal (Rivière Ouareau) d'une longueur de 110,7 km • Prend sa source à la confluence des bassins versants du lac Croche à Saint-Donat • S'écoule du nord au sud jusqu'à sa confluence avec la rivière L'Assomption à la hauteur de la municipalité de Saint-Paul
Tributaires	<ul style="list-style-type: none"> • Principal tributaire: la rivière Rouge
Barrages	<ul style="list-style-type: none"> • 35 barrages à faible contenance • 63 barrages à forte contenance
Rivière de l'Achigan	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau hydrographique de 1 327,5 km • 659 km² de bassin versant • Cours d'eau principal (Rivière de l'Achigan) d'une longueur de 70,3 km • Prend sa source dans le lac de l'Achigan à Saint-Hippolyte • S'écoule du sud-est jusqu'à Saint-Calixte, bifurque vers le sud jusqu'à Sainte-Sophie. S'écoule par la suite vers l'est jusqu'à sa confluence avec la rivière L'Assomption dans la ville de L'Assomption
Tributaires	<ul style="list-style-type: none"> • Principaux tributaires : les rivières Beauport, Abercromby, Jourdain et Petite Rivière
Barrages	<ul style="list-style-type: none"> • 67 barrages à faible contenance • 14 barrages à forte contenance

Tableau 1.1 Plan directeur de l'eau
Zone GIRE L'Assomption

Réseau hydrographique	
Rivière Noire	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau hydrographique de 899,6 km • 412 km² de bassin versant • Cours d'eau principal (Rivière Noire) d'une longueur de 63,1 km • Prend sa source au nord-est du bassin versant dans les hauteurs de la municipalité de Saint-Zénon, au lac Crépeau • S'écoule du nord au sud jusqu'à sa confluence avec la rivière L'Assomption entre les municipalités de Saint-Jean-de-Matha et Sainte-Mélanie
Barrages	<ul style="list-style-type: none"> • 28 barrages à faible contenance • 6 barrages à forte contenance
Rivière Saint-Esprit	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau hydrographique de 361,3 km • 220 km² de bassin versant • Cours d'eau principal (Rivière Saint-Esprit) d'une longueur de 61,7 km • Prend sa source à l'extrême ouest du territoire de la municipalité de Rawdon • S'écoule vers sa confluence avec la rivière L'Assomption dans la municipalité de L'Épiphanie
Barrages	<ul style="list-style-type: none"> • 38 barrages à faible contenance • 13 barrages à forte contenance
Rivière Saint-Jean	<ul style="list-style-type: none"> • Réseau hydrographique de 79,4 km • 73 km² de bassin versant • Cours d'eau principal (Rivière Saint-Jean) d'une longueur de 19 km • Prend sa source dans les Tourbières de Lanoraie
Tributaires	<ul style="list-style-type: none"> • Cours d'eau Boisjoli, d'une longueur de 1,6 km • Rivière Saint-Antoine, d'une longueur de 9,1 km
Barrages	<ul style="list-style-type: none"> • 5 barrages à faible contenance • 2 barrages à forte contenance
Les cours d'eau agricoles de Repentigny, Saint-Sulpice et Lavaltrie	<ul style="list-style-type: none"> • Superficie de 44 km²
Cours d'eau agricoles de Repentigny	<ul style="list-style-type: none"> • Cours d'eau traversant les lots 4 à 14 (1,1 km) • Cours d'eau Urbain (1,6 km) • Cours d'eau Notre-Dame (1,0 km) • Cours d'eau Petite coulée (1,6 km) • Ruisseau Tortueux (6,3 km)
Cours d'eau agricoles de Saint-Sulpice	<ul style="list-style-type: none"> • Cours d'eau April Chevalier (1,4 km) • Cours d'eau Bellemare (1,7) • Cours d'eau Bousquet - Rivest (0,7 km) • Cours d'eau Grande Débouche (5,3 km)
Cours d'eau agricoles de Saint-Sulpice — Lavaltrie	<ul style="list-style-type: none"> • Cours d'eau Saint-Sulpice — Lavaltrie (3,9 km)